

# Projet d'Établissement

---



**La Sappeyrlipopette**  
Crèche à gestion associative



# 1 - Présentation de la Sappeyrlipopette

## 1-1 L'historique

L'association à but non lucratif « La Sappeyrlipopette » a été créée en 1998, à l'initiative d'un groupe de parents du Sappey en Chartreuse. La crèche se situait au-dessus de l'actuelle école maternelle et proposait 13 places d'accueil. En 2013 et avec la construction de la nouvelle école, elle a déménagé dans ce nouveau bâtiment et a augmenté sa capacité d'accueil. La très grande majorité des enfants accueillis vient des communes du Sappey-en-Chartreuse et de Sarcenas.

Pour les enfants de moins de 3 ans, la Sappeyrlipopette est la seule structure d'accueil collective. La plupart des enfants de moins de 3 ans est gardée, soit dans la structure, soit par la dizaine d'assistantes maternelles en activité sur la commune, soit dans la famille. De nombreux enfants cumulent ces différents modes de garde.

## 1-2 Le fonctionnement

La Sappeyrlipopette est un Multi Accueil associatif géré par des parents acteurs de la vie locale des communes du Sappey en Chartreuse et de Sarcenas et qui emploie une équipe de 9 salariées.

Les parents assurent la gestion de l'association loi 1901 selon les statuts de juin 2013 fondant la nouvelle association, déterminent les orientations dans le cadre légal et travaillent en concertation avec les partenaires institutionnels.

L'association est composée de parents bénévoles utilisateurs des services du multi accueil mais aussi acteurs de la vie de cette structure : tous les parents adhérents de l'association qui le souhaitent peuvent participer activement à son fonctionnement en devenant membre du conseil d'administration, voire du bureau. Le Multi Accueil dispose d'un agrément pour 25 places, sous tutelle du Département et du médecin de PMI. Un diagnostic est à faire périodiquement pour évaluer les évolutions. L'association s'inscrit dans une politique Petite Enfance décrite dans le Décret d'août 2000, la Loi de Lutte contre les Exclusions, la Circulaire de la CNAF de 2002 sur la Prestation de Service Unique, la loi NORMA d'août 2021. La CAF subventionne la structure par la convention qui les lie.

La concertation entre les parents et l'équipe enrichit la vie du Multi Accueil dans le respect de la diversité. Chaque personne doit pouvoir exprimer ses idées par rapport à l'accueil des enfants et trouver sa place. Cette collaboration vise à définir ensemble des valeurs cohérentes et les liens tissés entre les différents acteurs enrichissent la communication autour de l'intérêt commun : un lieu de vie favorable à l'épanouissement des enfants au sein d'une petite collectivité et en tirant parti de l'environnement humain et naturel.



### **a) Gouvernance de l'association**

La Sappeyrlipopette fonctionne pour et grâce aux parents ayant des enfants dans la structure.

Sur la base du volontariat, ceux-ci s'impliquent en élisant lors de l'assemblée générale le Conseil d'Administration. L'association de la Sappeyrlipopette est ainsi à la fois gestionnaire et employeur de la structure multi-accueil.

Le Conseil d'Administration est composé de membres adhérents (personnes à jour de leur cotisation annuelle) et de membres de droit (parents ayant fait partie du bureau et dont les enfants ne fréquentent plus la structure et représentants des communes participant financièrement au fonctionnement de la structure).

Le Conseil d'Administration est composé d'au moins trois membres adhérents.

Il supervise le fonctionnement général de l'association et travaille en collaboration avec les salariées sur les orientations et projets pour la structure. Il a également pour mission de faciliter le dialogue entre les parents et le personnel et de promouvoir La Sappeyrlipopette au sein du Sappey et de Sarcenas.

Le C.A. incite les familles à la participation libre pour le bon déroulement des événements proposés, et afin de fédérer les parents autour du projet de la crèche.

Il se réunit une fois par mois et est organisé en commissions : Ressources humaines - Communication - Relations publiques - Pédagogique - Travaux - Festivités, certaines étant ouvertes aux autres parents.

L'ensemble du CA peut être contacté grâce à cette adresse mail: [ca-sappeyrlipopette \[at\] googlegroups.com](mailto:ca-sappeyrlipopette@googlegroups.com)

Le conseil d'administration élit le bureau constitué de 3 membres du CA (président(e), trésorier(e), secrétaire), et de leurs suppléants.

### **b) L'encadrement de la crèche**

Il est assuré par :

- Une directrice Educatrice de Jeunes Enfants
- Une infirmière (à temps partiel)
- 3 éducatrices de jeunes enfants
- 4 animatrices petite enfance
- La structure a un médecin référent, ce qui favorise la prévention et la diffusion des informations de santé publique grâce à la rédaction de protocoles.

### 1-3 Les missions

La principale mission de la crèche est d'offrir un mode d'accueil de jeunes enfants aux habitants du territoire en leur proposant un environnement sain et bienveillant. En faisant cela, la crèche joue un **rôle essentiel dans la dynamique sociale, économique et éducative du village.**

La crèche est reconnue comme étant un facteur d'insertion sociale et professionnelle pour les familles et comme un levier de lutte contre la précarité. Dans ce cadre, La Sappeyrlipopette **attribue des places prioritaires aux enfants des familles présentant une situation précaire et à ceux en recherche d'emploi.**

La conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle est au cœur des politiques familiales, aussi bien en France qu'en Europe. Cela touche notamment **la problématique de l'égalité hommes/femmes qui au quotidien se décline autour des sujets de l'égalité à l'accès à l'emploi et des salaires, équité de congé parental et égalité dans les tâches domestiques.** Les structures d'accueil de jeunes enfants jouent un rôle essentiel dans cette démarche en offrant un soutien à la parentalité et s'adaptent le plus aux besoins spécifiques des familles.

La structure offre un **accueil prioritaire aux familles et enfants avec handicap** et est en mesure d'accueillir les enfants en situation de handicap.

Enfin, la crèche joue un rôle éducatif en **offrant aux enfants un environnement sain et bienveillant propice à leur développement et bien-être, facilitant leur intégration dans la société.**

### 1-4 Le territoire

La crèche La Sappeyrlipopette se situe au Sappey-en-Chartreuse (1'121 habitants<sup>1</sup>). Son territoire d'intervention comprend également Sarcenas (202 habitants<sup>2</sup>). Ces deux communes de moyenne montagne dépendent de La Métropole grenobloise (443'123 habitants<sup>3</sup>). Ce maillage administratif diffère de la réalité des interactions de la structure, qui a tendance à se tourner vers la Chartreuse pour ses échanges et activités. Elle est par exemple adhérente au réseau des crèches de la communauté de communes Cœur de

---

<sup>1</sup> INSEE, 2017

<sup>2</sup> INSEE, 2017

<sup>3</sup> INSEE, 2016

Chartreuse (CRPE) et les sorties organisées se font dans leur très grande majorité dans le massif (17'000 habitants).

	Le Sappey-en-Chartreuse	Sarcenas
Population (2016)	1113 hab (+2% entre 2006 et 2016)	191 (-1% entre 2006 et 2016)
Densité de population (2016)	74 hab /km <sup>2</sup>	24,6 hab/km <sup>2</sup>
Population 0-14 ans (2016)	262 (soit 23.5% de la population)	30 (soit 15.8% de la population)
Population de 15 à 64 ans active / chômage	79% dont 3.2 % de chômeurs. 21% d'inactifs. 83,9% travaillent en dehors de la commune de résidence.	80,9 % d'actifs dont 4,6% de chômeurs. 19% d'inactifs. 80% travaillent en dehors de la commune de résidence.
Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe		35% de femme. 13,6% d'hommes en 2016 (contre 56.4% et 9.3% en 2011)
Diplômes	67,5% ont un diplôme de l'enseignement supérieur, 11,4% un bac, 11,2% un CAP ou un BEP et 9,9% n'ont aucun diplôme.	52% de la population a un diplôme de l'enseignement supérieur, 16,7% un baccalauréat, 16,7% un CAP ou BEP et 14,7% n'ont aucun diplôme.
Nombre de ménages (2016)	439	84
Logements (2016)	578 logements, dont 439 résidences principales, 98 résidences secondaires et 41 logements vacants.	110 logements dont 83 résidences principales, 13 résidences secondaires et 14 logements vacants.
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	28 479 euros	25 386 euros
Population scolarisée de 2 à 5 ans	58 sur 76 (env 76%)	75,6 %

## 2 - Projet social et de développement durable

### 2-1 Préambule

Le projet social au sein des établissements de la petite enfance souligne ainsi le rôle social joué par un lieu d'accueil. A la différence des projets pédagogiques proposés et qui rendent lisibles les pratiques professionnelles au service du « bien-être » des enfants, le projet social a pour vocation de situer un lieu d'accueil dans une dimension sociale.

Le conseil d'administration de la Sappeyrlipopette a décidé de réactualiser le sien en début d'année 2020. Ce travail traduit des orientations générales en série d'actions concrètes. Cependant, certains auteurs soulignent la complexité que revêt encore aujourd'hui le projet social, souvent destiné dans les représentations, à cibler les publics en difficulté et, de ce fait, à stigmatiser ces derniers<sup>4</sup>.

Le projet social est entendu ici comme étant **un projet en lien avec la société au sens large** (et pas seulement aux personnes en difficulté) : relatif à la société (phénomène social), relatif à la vie en société (rapport social) et relatif au progrès et à l'amélioration des conditions de vie (luttres sociales)<sup>2</sup>.

En lien avec l'évolution des missions des lieux d'accueil, le projet social vient entériner le fait qu'ils remplissent d'autres fonctions que le seul accueil des enfants (développement local, lien social, accompagnement de la parentalité). Le lieu d'accueil joue un rôle social sur son territoire d'implantation et se positionne plus ou moins consciemment par rapport aux faits de société par lesquels il est touché. Ce projet doit nécessairement considérer les politiques sociales en vigueur.

Ce document a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

Comment le lieu d'accueil se positionne par rapport à la société ?

Quelles orientations privilégie-t-il (en lien avec les phénomènes le touchant)? Par rapport au travail (chômage, précarité, travail intérimaire, etc.), aux transformations et/ou à l'isolation des familles par exemple. Par quels phénomènes est concernée la Sappeyrlipopette?

Quelle visée a La Sappeyrlipopette en tant que lieu d'accueil dans la société ?

Comment La Sappeyrlipopette donne du sens à ce qu'elle fait en plus de l'accueil des enfants ?

Comment se projette-t-elle dans l'avenir ? Comment tient-elle compte de l'évolution de son environnement ?

---

<sup>4</sup> BLANC MARIE-CLAUDE ET BONNABESSE MARIE-LAURE, "PROJET D'ETABLISSEMENT ET ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS" ASH EDITIONS DEFINITION PROVENANT DE L'ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, 2006.

## **2-2 - Missions sociales**

**Valeurs véhiculées : mixité sociale, insertion, solidarité, accueil des différences et promotion de l'égalité des chances.**

Les missions sociales se manifestent notamment par l'accès prioritaire aux enfants et parents en difficulté de santé, en difficultés financières et en difficultés familiales. En plus de cela diverses actions, détaillées dans les sections suivantes, sont menées pour assurer le respect des différences, faciliter l'intégration sociale et être un appui pendant les moments difficiles pour les familles.

### **a) L'accueil des personnes en situations de handicap**

Selon l'article R.2324-17. 2° du code de la santé publique, l'accueil des enfants en situation de handicap relève du droit commun. Ceci a permis aux gestionnaires de crèches de travailler sur la question et de l'intégrer dans leur pratique. La structure est en mesure d'accueillir les enfants en situation de handicap sans restriction. Pour faciliter cet accueil, les locaux ont été pensés et adaptés à l'accueil des enfants en situation de handicap. De plus, des formations sont proposées pour mieux sensibiliser le personnel à ces enjeux. L'accueil est réfléchi et organisé en concertation avec les parents, le médecin de crèche, l'école le cas échéant, et toute personne susceptible d'intervenir dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

La structure a aussi décidé de donner la priorité à l'attribution des places aux enfants en situation de handicap et aux familles où un des parents est en situation de handicap.

Le handicap ne doit pas être considéré dans sa seule dimension médicale. Il ne doit pas être nié ou gommé, mais pris en compte. Rechercher le juste équilibre et exclure les deux écueils que sont la négation du handicap et la fabrication d'un cas isolé permet à l'ensemble de la communauté de mettre en place une pédagogie transversale et immanente qui est à même de rendre vivantes les valeurs promues. L'enfant en situation de handicap a des capacités ou des visions différentes du reste de la communauté enfantine, il a donc des besoins spécifiques. Il mérite une attention particulière, un accompagnement adapté et une empathie sincère de la part de tous les adultes. Sa participation dans toute activité de la crèche est primordiale ; pour chaque activité, elle est étudiée par les professionnelles en fonction des capacités et des motivations de l'enfant afin de ne pas le mettre en situation d'échec dans un moment important de découverte. Que ce soit à l'intérieur de la crèche ou à l'extérieur, l'enfant porteur de handicap peut avoir divers rendez-vous thérapeutiques. Les professionnelles sont vigilantes au bon accueil du personnel spécialisé venant consulter si nécessaire.

### **b) La conciliation vie familiale et vie professionnelle**

Depuis les années 1980, la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle est au cœur des politiques familiales, aussi bien en France qu'en Europe. Cela touche notamment la problématique de l'égalité hommes/femmes qui au quotidien se décline

autour des sujets de l'égalité à l'accès à l'emploi et des salaires, équité de congé parental et égalité dans les tâches domestiques. Les structures d'accueil de jeunes enfants jouent un rôle essentiel dans cette démarche en offrant un soutien à la parentalité et s'adaptant le plus aux besoins spécifiques des familles. **L'attribution des places** permet de garantir au mieux la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en privilégiant l'attribution de places aux familles monoparentales, le regroupement des frères et sœurs, mais aussi en offrant une souplesse au niveau des horaires d'accueil et des congés, ainsi que de l'accueil occasionnel.

### **c) La lutte contre la précarité et pour l'égalité de chances**

La crèche est reconnue comme étant un facteur d'insertion sociale et professionnelle pour les familles et comme un levier de lutte contre la précarité. Dans ce cadre, La Sappeyrlipopette **attribue des places prioritaires aux enfants des familles présentant une situation précaire et à ceux en recherche d'emploi**. Le contexte économique très privilégié de la commune, avec plus de 50% de la population avec un diplôme de l'enseignement supérieur et une médiane du revenu en dessous de 25 k euro/an, ne demande pas engagement plus approfondie de la crèche sur ce sujet.

## **2-3 Missions environnementales**

**Valeurs véhiculées : rapport respectueux à l'environnement, éveil à la biodiversité et au développement durable**

Le projet social est toujours spécifique à un lieu parce qu'il correspond à une approche territoriale prenant en compte le contexte environnemental, social et psychologique local. Du fait de son cadre privilégié au sein du massif de la Chartreuse, La Sappeyrlipopette a un lien permanent et direct avec la nature qui se traduit par son fort intérêt pour le respect de la nature et l'intégration de la nature dans la petite enfance. Plus précisément, au sein de la crèche des actions sont menées autour des trois axes suivants:

- Nourrir et développer l'éveil à la nature et la biodiversité chez l'enfant.
- Intégrer une consommation écoresponsable et utiliser des produits sains dans le fonctionnement de la crèche.
- Devenir un lieu d'éco-citoyenneté qui favorise les échanges, les réflexions et donne exemple sur les sujets de bien-être de la nature et de l'humain (notamment l'enfant et les parents).

## **2-4 Ancrage local**

**Valeurs véhiculées : accueillir la diversité sociale, renforcer les liens intergénérationnels, se connecter à l'économie locale**



L'ancrage local incite la structure à :

- s'appuyer sur les structures spécifiques et caractéristiques territoriales. La Sappeyrlipopette a le privilège de faire partie d'un ensemble de deux villages dans le massif de la Chartreuse : Le Sappey en Chartreuse et Sarcenas. Cela facilite la construction de liens avec des acteurs économiques et associatifs locaux.
- accueillir la diversité sociale et culturelle des familles pour apprendre à dialoguer avec l'autre et regarder la différence comme une richesse. Exemple, intégrer les chansons en langues étrangère parlées par les parents et enfants, proposer aux parents de partager leurs passions artistiques avec les enfants.
- renforcer les liens intergénérationnels pour lutter contre l'isolement, contribuer au bien-être des personnes âgées et faciliter le partage de connaissances par des ateliers autour des histoires, du jardinage, etc.
- développer les liens avec des structures associatives pour profiter des compétences et de la richesse locale. La crèche propose des moments de lectures à la Bibliothèque, différents ateliers sont organisés avec la Bonne Fabrique autour de l'enfance et de la parentalité.
- renforcer les liens avec des activités économiques locales comme les agriculteurs, les artisans et l'épicerie.

## **2-5 Partenariats et interactions**

### **a) Partenaires financiers**

#### **La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

La CAF est le premier partenaire financier de la structure. Dans le cadre de deux conventions signées entre La Sappeyrlipopette et la CAF, celle-ci verse chaque année à l'association:

La PSU (Prestation de Service Unique) couvrant, avec les participations familiales, 66% du coût horaire réel.

Le bonus territoire CTG (Convention Territoriale Globale) : aide complémentaire versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la CAF dans un projet de territoire au service des familles.

La CAF soutient également financièrement l'association dans le cadre de projets spécifiques (investissements, accueil de stagiaires...).

#### **Les mairies**

La mairie du Sappey-en-Chartreuse et la mairie de Sarcenas, d'où proviennent 96% des enfants qui profitent du multi accueil, mettent à disposition les locaux et participent aux frais de fonctionnement de la structure afin de soutenir sa pérennité.

Les subventions régulières accordées par les mairies pour les bâtiments, et l'activité courante sont encadrées par des conventions.



## **b) Partenaires métiers de la petite enfance**

### **La PMI**

La PMI délivre un agrément et l'autorisation d'ouverture, puis assure un contrôle et un accompagnement autour des besoins de santé et de développement du jeune enfant et vis-à-vis des normes et réglementations en vigueur.

Les particularités qui caractérisent la situation des tout petits justifient que les structures et personnes chargées d'accueillir des bébés et de très jeunes enfants de moins de 3 ans soient agréées par la puissance publique. Celle-ci s'engage alors auprès de leurs parents à leur offrir les conditions d'un accueil de qualité, incluant : les niveaux de qualification professionnelle, les taux d'encadrement, la taille suffisamment restreinte des groupes d'enfants, le respect des rythmes spécifiques des tout-petits, le temps et la disponibilité accordés à l'enfant et sa famille, la place et l'implication des parents, ainsi que l'adéquation des locaux et le respect de conditions matérielles et environnementales assurant la sécurité, le bien-être et le confort des enfants accueillis.

Le contrôle et l'accompagnement se font notamment par le biais de visites de suivi annuelles mais aussi en étant personnes ressources en cas de questionnements spécifiques.

### **Le réseau de l'ACEPP 38**

La structure participe au réseau ACEPP - Association des Collectifs Enfants-Parents-Professionnels - et plus particulièrement à l'ACEPP 38, pour échanger sur des expériences et partager ses pratiques avec d'autres structures petite enfance du département. L'ACEPP propose des formations permettant d'améliorer les compétences des parents et professionnelles dans divers aspects de la petite enfance.

Pour l'ACEPP, le parent est le premier éducateur de son enfant et, à ce titre, joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Depuis 30 ans, l'ACEPP agit pour : sensibiliser tous les partenaires sociaux dans la prise en compte du jeune enfant dans la société, encourager la collaboration entre les parents, premiers éducateurs de leurs enfants et les professionnels des établissements d'accueil, participer à la réflexion et à la recherche pour un travail de qualité auprès du jeune enfant, par l'intermédiaire de formations ou conférences proposées tout au long de l'année.

## **c) Partenaires locaux**

### **La bibliothèque**

Le partenariat mis en place avec la bibliothèque du village permet :

Un accueil à la bibliothèque, par une personne bénévole, d'un groupe d'une dizaine d'enfants accompagné par des professionnelles de la crèche. Ce temps bimestriel permet de raconter des histoires et d'emprunter des livres.



### **Le SIGS - PEDT**

La participation au PEDT porté par le SIGS permet d'assurer une cohérence et une continuité dans l'accompagnement et de travailler sur des thématiques communes (égalité filles/garçons, écologie, alimentation...).

### **L'Ecole Jail**

Une préparation à l'entrée à l'école est organisée en fin d'année scolaire par des visites des locaux et rencontres avec les enseignant-es.

### **La Bonne Fabrique**

En complémentarité des activités de la crèche, différents ateliers sont organisés à la Bonne Fabrique autour de l'enfance et de la parentalité.

## 3 - Projet d'accueil

### 3-1 Prestations d'accueil

#### a) Capacité d'accueil

Le multi-accueil La Sappeyrlipopette a une capacité d'accueil de 25 places. La structure a un seul espace d'accueil en inter-âge. Néanmoins, pour des questions d'organisation et de suivi du rythme des enfants, ceux-ci sont répartis en deux sous-groupes et pris en charge par des professionnelles référentes.

En application de la réglementation en vigueur (décret n° 2021-1131 du 30 août 2021), la structure a la possibilité d'accueillir des enfants en surnombre : le nombre d'enfants accueillis simultanément peut s'élever au maximum à 115% de la capacité théorique dès lors que le taux d'occupation moyen hebdomadaire n'excède pas 100%.

Compte tenu de la configuration des locaux et de l'unique pièce de vie, le nombre d'enfants accueillis simultanément est fixé à 26 et porté à 27 de façon très exceptionnelle laissée à l'appréciation de la direction et à condition que 5 professionnelles soient présentes.

#### b) Types d'accueil

##### \* *Accueil régulier*

Les besoins d'accueil sont connus à l'avance et récurrents.

Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents.

##### \* *Accueil occasionnel*

Les besoins d'accueil sont connus à l'avance mais sont ponctuels et ne sont pas récurrents. La réservation se fait, selon les places disponibles, sur une période de 4 semaines pleines maximum et jusqu'au dernier moment s'il y a de la place.

##### \* *Accueil exceptionnel ou d'urgence*

Les besoins d'accueil ne peuvent être anticipés.

Il peut s'agir, dans la plupart des cas, d'un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure.

#### c) Jours et heures d'ouverture

- Jours d'ouverture : du lundi au vendredi

- Horaires d'ouverture : de 8h à 18h30

- Périodes de fermeture :

les jours fériés et un pont dans l'année

3 semaines en août

1 semaine à Noël

1 semaine pendant les vacances de printemps

Afin d'assurer la tranquillité des enfants et pour permettre au personnel d'être pleinement disponible pour eux, les arrivées et/ou les départs des enfants ne se font pas pendant le temps d'activité du matin, les temps de repas, goûter et de sieste.

Les arrivés et/ou départ peuvent alors se faire :

- entre 8h et 9h30
- entre 11h et 11h30
- entre 12h45 et 13h15
- entre 15h et 15h45
- entre 16h15 et 18h30

Les enfants peuvent être accueillis en journée complète ou en  $\frac{1}{2}$  journée.

Afin de respecter le rythme des enfants, une prise en charge d'une durée de plus de 50 heures par semaine n'est pas possible. Toutefois, selon les circonstances, ce principe peut faire l'objet d'une dérogation accordée par la direction.

### **3-2 Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique**

L'établissement mettra tout en œuvre pour assurer l'accueil d'enfants en situation de handicap ou porteurs d'une maladie chronique. Une place leur est accordée de façon prioritaire.

Cet accueil sera conditionné à l'avis du médecin de la structure et à la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé. Ce P.A.I. est réalisé par les parents, la directrice, l'infirmière et le médecin de la structure. Il définit les modalités d'accueil (soins spécifiques), les objectifs pour l'enfant et la famille, est valable 1 an maximum et renouvelé autant de fois que nécessaire.

Du fait des liens professionnels existant avec l'ACEPP 38, La Sappeyrlipopette peut solliciter l'intervention du PREJHI (Pôle Ressources Enfance Jeunesse Handicap de l'Isère) afin d'être accompagnée en cas de nécessité pour assurer l'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

La Sappeyrlipopette peut mobiliser le volet 1 « Favoriser et améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap » du Soutien aux Etablissements d'accueil des jeunes enfants proposé par le département de l'Isère afin de prendre en charge une partie des dépenses liées à la formation des professionnel·les et/ou à l'achat de matériels et de mobiliers spécifiques.

Par ailleurs, la CAF peut également participer à la charge financière de l'accueil d'enfants en situation de handicap en cas de surencadrement nécessaire ou par le biais du bonus « inclusion handicap ».

### **3-3 Compétences professionnelles**

L'équipe professionnelle est pluridisciplinaire et composée de 9 personnes pour 8.10 ETP.

## **a) L'équipe de direction**

### **\* La direction**

Ce poste est confié à un·e professionnel·le titulaire d'un des diplômes requis selon le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021.

La direction d'établissement a délégation du gestionnaire pour :

- assurer la gestion administrative et financière de la structure
- assurer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évolution du projet d'établissement
- assurer une autorité hiérarchique et fonctionnelle sur l'ensemble du personnel
- assurer la sécurité des personnes et des biens de la structure
- assurer la maintenance et l'entretien des équipements
- organiser l'accueil des familles et en assurer la qualité
- établir et entretenir les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, Département de l'Isère, Mairies, ACEPP...)
- participer à l'élaboration du règlement de fonctionnement, à son application et à son évolution
- participer aux décisions de l'association par l'apport de sa compétence technique
- organiser la continuité de la fonction de direction

### **\* La direction adjointe**

Confié à un·e professionnel·le titulaire d'un diplôme d'Éducateur·trice de Jeunes Enfants ou d'Infirmier·e, en étroite collaboration avec la direction, la direction adjointe peut prendre tous les dossiers qui incombent à celle-ci, de façon ponctuelle ou permanente.

### **\* La continuité de la fonction de direction**

En cas d'absence de toute personne de l'équipe de direction, la continuité de la fonction de direction est organisée de façon à ce que les obligations légales et les mesures de sécurité soient respectées et que la qualité d'accueil soit maintenue.

Cette continuité est assurée par la personne de l'équipe éducative la plus diplômée et ayant le plus de temps de travail dans la structure, selon des modalités clairement définies (tâches, conditions...), écrites et connues des personnes concernées.

## **b) L'équipe éducative**

Toute personne de l'équipe éducative accueille les jeunes enfants et leur famille en favorisant un climat de confiance et de dialogue. Elle les accompagne pour favoriser leur développement global et harmonieux en stimulant leurs potentialités. Elle contribue à leur éveil et leurs apprentissages en créant un environnement riche, motivant et sécurisant.

L'équipe des professionnelles placées auprès des enfants est composée de personnes diplômées et qualifiées conformément au décret du 30 août 2021.

L'effectif du personnel placé auprès des enfants est au minimum d'une professionnelle pour 6 enfants.



**\* L'infirmier·ière**

Il·elle est garant·e du suivi de santé, de l'alimentation et du respect des règles d'hygiène au sein de la structure et joue auprès de l'équipe un rôle de relais et de formation dans ces domaines.

**\* L'éducateur·trice de jeunes enfants titulaire du DE d'Éducateur de Jeunes Enfants**

Il·elle joue auprès de l'équipe un rôle de relais, de formation et de moteur dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de la structure dont il·elle est garant·e.

Ses fonctions se situent à 3 niveaux : éducation, prévention et coordination

**\* L'auxiliaire de puériculture titulaire du DE d'Auxiliaire de Puériculture**

Il·elle participe à l'élaboration et à l'évolution des projets de la structure, notamment le projet d'établissement.

Il·elle assure les soins quotidiens.

**\* L'animateur·trice petite enfance titulaire du CAP Petite Enfance ou d'un diplôme correspondant**

Il·elle participe à l'élaboration et à l'évolution des projets de la structure, notamment le projet d'établissement.

En 2022, l'équipe est composée :

- d'une directrice EJE à temps plein
- d'une directrice-adjointe EJE à temps plein
- de deux éducatrices de jeunes enfants à temps plein
- d'une infirmière à 28%
- de trois animatrices petite enfance titulaire du CAP à temps plein
- d'une animatrice petite enfance titulaire du CAP à 80%

Du fait d'une absence de candidate au recrutement sur le poste d'auxiliaire de puériculture en 2020, ce poste a été remplacé par un poste d'EJE afin de répondre aux normes d'encadrement. Les compétences liées au diplôme d'auxiliaire de puériculture restent néanmoins reconnues pour compléter l'équipe pluridisciplinaire.

**3-4 Actions en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation**

Accompagner de jeunes enfants et leur famille entraîne un vécu émotionnel parfois complexe qu'il convient de déposer, de mettre à distance. Pour assurer un accueil de qualité il est nécessaire d'analyser les situations difficiles et d'acquérir les moyens de les prévenir ou de les gérer que ce soit avec les enfants, les parents ou au sein de l'équipe.

De façon individuelle ou collective, il est également fondamental d'actualiser ses connaissances en lien avec les nouvelles recherches et les questionnements sociétaux en perpétuelle évolution.

#### \* Analyse des pratiques professionnelles

Pour prendre du recul sur les éléments de la pratique quotidienne et les aborder avec un autre regard, l'équipe de professionnel·les bénéficie de séances d'analyse des pratiques professionnelles à raison de 7 séances de 2h sur l'année, crèche fermée. Ces séances, où l'équipe se retrouve au complet, sont animées par un·e professionnel·le compétent·e en la matière et n'ayant pas de lien hiérarchique avec l'équipe. Elles se déroulent à l'extérieur de la crèche dans un cadre confidentiel.

#### \* Formations

En plus de leur formation initiale, les professionnel·les enrichissent leurs connaissances et développent leurs compétences par la formation continue. Les thématiques de ces formations sont en lien avec les besoins individuels identifiés et les projets de la structure.

Chaque année, une à deux formations collectives ont lieu et chaque professionnel·le peut bénéficier d'une formation individuelle.

## 4 - Projet éducatif

### 4-1 Les valeurs de La Sappeyrlipopette

**Bienveillance et bien-être** - des enfants, des parents et des professionnelles

**Confiance en soi, autonomie, respect de rythme, inclusion**

**Vivre ensemble** - apprendre à vivre en société (au sein de la crèche comme à l'extérieur).

**Co-éducation** - Parents et professionnelles sont acteurs de façon complémentaire dans l'éducation des enfants.

**Écoresponsable** - une crèche respectueuse de la nature

### 4-2 La bientraitance

A la Sappeyrlipopette chaque enfant est accueilli dans sa singularité avec bienveillance, empathie et patience. Les liens entre les professionnelles et l'enfant basés sur le respect de ses rythmes, l'accueil et l'accompagnement de ses émotions, l'écoute et la communication bienveillante, créent une zone de confiance. Ce n'est que dans ces conditions que l'enfant peut se sentir soutenu, libre de s'exprimer et considéré pour qui il/elle est.

### Charte National pour l'Accueil de Jeune Enfant

**Principe 1** - Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille..



**Principe 4** - Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel·les qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

**Principe 7** - Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel·le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

**Principe 9** - Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

**Principe 10** - J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

## **A la Sappeyrlipopette**

### **L'inclusion (Principes 1 et 7)**

L'ouverture à la différence et aux autres se fait dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la Sappeyrlipopette ne fait aucune différence de genre, de classe sociale, d'origine ou de handicap et essaye de transmettre ces valeurs aux enfants.

Les stéréotypes se créent dès le plus jeune âge à travers de petites actions du quotidien. Fille ou garçon, cela ne définit pas mes envies et mes capacités. A la Sappeyrlipopette, nous accueillons des enfants sans préjugés de genre pour accompagner le développement singulier de leur personnalité sans stéréotype. Les enfants sont valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Pour cela les professionnelles de la crèche sont accompagnées et les jeux et activités sont mis en place de façon à inclure tous les enfants.

### **La relation entre les enfants et les professionnelles (Principes 4, 9 et 10)**

Les professionnelles écoutent et accompagnent les enfants avec bienveillance, sans jugement. Ils sont attentifs à leurs besoins et respectent leur rythme quotidien. Ils accueillent les émotions des enfants avec empathie. La confiance est la base de la relation avec les enfants.

Les professionnelles créent une dynamique saine et apaisante pour que l'enfant puisse s'épanouir sereinement dans l'environnement de la crèche.

Les pratiques de la crèche sont les suivantes:

Faire confiance à l'enfant



Valoriser et encourager l'enfant  
Respecter les émotions de l'enfant  
Respecter l'intimité de l'enfant  
Porter la même attention à tous les enfants  
Respecter les rythmes individuels de chaque enfant  
Proposer sans jamais forcer l'enfant  
Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille  
Ne pas brusquer l'enfant, tant dans les paroles que dans les gestes

### **4-3 Le développement de l'enfant**

#### **Charte National pour l'Accueil de Jeune Enfant**

**Principe 2** - J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

**Principe 4** - Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s quiencouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

**Principe 5** - Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

**Principe 6** - Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

**Principe 7** - Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

#### **A la Sappeyrlipopette**

##### **Le jeu libre - je me développe à mon propre rythme (principe 2, 4 et 5)**

A La Sappeyrlipopette, le jeu est le principal et le seul mode d'apprentissage des jeunes enfants. C'est par le jeu que l'enfant découvre ses sens, se découvre et découvre le monde. C'est également un outil pour s'exprimer, se positionner et se faire plaisir.

Les premières années de la vie se caractérisent par des écarts de maturation entre les différentes sphères du développement qui ne procède pas de façon linéaire ni par paliers. C'est pour cela qu'à La Sappeyrlipopette le jeu libre est considéré comme le premier véhicule d'accompagnement de l'enfants dans son développement, son éveil et sa prise

d'autonomie. Dans le même sens la motricité libre, en laissant l'enfant libre de ses mouvements, lui permet d'explorer son corps et de se développer en toute confiance.

Les activités organisées sont mises en place régulièrement pour éveiller l'enfant et lui faire découvrir des choses qu'il n'aurait pas forcément fait par lui-même.

### **L'autonomie - je suis acteur dans mon apprentissage (principes 2 et 4)**

Pour avancer à son rythme et dans sa singularité les enfants sont encouragés à essayer de faire "eux mêmes". Manger, s'habiller, se laver les mains, jouer, etc faire soi-même permet à l'enfant d'explorer ses gestes, de se sentir acteur de son apprentissage et d'avoir la satisfaction de réussir par lui-même. Mais faire soi-même ne veut pas dire faire seul et les professionnelles de la crèche sont là pour soutenir l'enfant dans son apprentissage. Les erreurs sont accueillies avec bienveillance.

### **Respecter le rythme de l'enfant - alimentation et sommeil (principes 2 et 4)**

Chaque enfant grandit dans son rythme et dans la singularité de sa personnalité. Il a besoin de prendre son temps, de découvrir, d'explorer le monde qui l'entoure sans se sentir pressé ni comparé. Cela est particulièrement important au niveau du repas, du sommeil et des activités proposées. Les enfants choisissent leurs activités, ce qu'ils mangent et comment ils ont envie ou pas de faire la sieste. En prenant en compte ses besoins et son rythme, on lui permettra d'acquérir la confiance en lui-même et en ses capacités.

### **La nature - Je suis la nature, je grandis avec la nature, je respecte la nature (principe 6)**

A La Sappeyrlipopette les enfants grandissent en lien avec la nature et ses éléments (terre, sable, eau, feuilles, etc.). La nature est un espace de jeu, un lieu de découverte, d'imagination, d'expérimentation. Une importance particulière est donnée à cet éveil par les sorties quotidiennes, les promenades, les jeux en plein air, le jardinage, les activités artistiques.

Au Sappey-en-Chartreuse les enfants ont le privilège de bénéficier d'une proximité avec la nature, l'air frais, un ruisseau, la forêt, un marais, les changements des saisons.

## **4-4 Les relations entre les professionnelles et les parents**

### **Charte National pour l'Accueil de Jeune Enfant**

**Principe 3** - Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

**Principe 9** - Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite du temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

## A la Sappeyrlipopette

### De l'interaction au quotidien (Principe 3)

L'échange et la communication entre parents et professionnelles est un socle fondamental du bien-être de l'enfant dans la structure. Les moments de transmissions du matin et du soir sont primordiaux pour permettre une bonne communication et une bonne compréhension de l'état émotionnel de l'enfant. C'est pourquoi ces temps d'échange sont une priorité quotidienne : les professionnelles doivent être suffisamment nombreuses matin et soir pour accueillir les parents et échanger avec eux.

Afin de n'oublier aucun détail du quotidien, les professionnelles bénéficient également de temps d'échange entre elles et inscrivent tous les faits de la journée de chaque enfant sur une feuille afin de pouvoir restituer la journée au maximum.

### Les parents au centre de la vie quotidienne de la crèche (Principe 9)

Les parents sont régulièrement consultés par l'équipe de la crèche afin d'être au plus proche des besoins des familles.

La Sappeyrlipopette est une crèche à gestion parentale. L'avis des parents, pour de nouveaux projets, pour la gestion quotidienne, pour la gestion d'une crise sanitaire ou autre... est toujours privilégié, par l'intermédiaire du conseil d'administration ou en direct.

## 4-5 La structure

### Charte National pour l'Accueil de Jeune Enfant

**Principe 8** - J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

**Principe 9** - Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

**Principe 10** - J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

## A la Sappeyrlipopette

### Cadre de vie sain (principe 8)

Depuis 2013 La Sappeyrlipopette est installée dans un nouvel espace co-construit avec des professionnelles de jeunes enfants pour donner un cadre sain et propice au développement des enfants. L'espace est immergé dans la nature qui l'entoure, offrant un regard permanent vers l'extérieur pour l'enfant. Une importance particulière est



donnée aux émissions polluantes venant des appareils informatiques et électroménagers. L'utilisation d'objets connectés, de portable et de connexion sans fil est interdite en présence d'enfants.

### **Structure écoresponsable**

La Sappeyrlipopette est engagée dans une démarche éco responsable qui vise à contribuer, à son échelle, à un monde durable et souhaitable pour les enfants. Dans ce cadre la structure intègre systématiquement dans ces réflexions et décisions les éléments comme :

le choix de matières

la récup, le recyclage, le réemploi

la démarche zéro déchet

les produits bio et locaux

### **Professionnelles accompagnées (principes 9 et 10)**

Les professionnelles sont accompagnées par les autres membres de l'équipe, par la direction et par le CA (commission RH) en fonction du besoin et de la problématique. Cela permet de prévenir les situations difficiles et de les traiter. Les professionnelles bénéficient de temps d'échanges entre elles en dehors de la présence des enfants afin de questionner et de faire évoluer leur pratique. Des temps pour la réflexion sur la pratique professionnelle ainsi que des formations sont prévus tout au long de l'année.

## 5 - Projet pédagogique

### 5-1 Accueil et accompagnement des enfants

#### a) Relations enfants - professionnelles

##### \* Bienveillance

La bienveillance est une valeur importante pour l'équipe de la crèche. Elle se décline de plusieurs manières.

→ Tout d'abord chaque enfant est *accueilli dans son intégralité*, avec sa personnalité propre. Chaque individu est respecté à part entière.

Il n'est pas défini seulement par rapport à ses comportements. Chaque enfant peut avoir une période ou un stade de développement entraînant des actions particulières (morsures, cris, tapes ...). Les professionnelles n'enferment pas les enfants dans ces comportements, mais restent ouvertes sur l'intégralité de sa personne afin de l'aider à dépasser cette période.

Elles respectent le rythme et les stades de développement de chaque enfant. Par l'observation de chaque enfant, elles s'adaptent à eux, à leur niveau de développement. Par exemple, s'il a besoin de manger avec ses doigts, elles le laissent expérimenter.

→ Pour *parler à chaque enfant*, les professionnelles se positionnent à sa hauteur. Elles l'incluent dans leurs discussions lorsqu'elles parlent entre adultes en sa présence. Régulièrement, elles prennent le temps de discuter avec eux, négocier, expliquer.

Les phrases utilisées sont positives, elles évitent la négation, afin de permettre à l'enfant de les comprendre plus facilement ; la consigne négative donne beaucoup plus de difficultés au cerveau que la consigne positive. Le jeune enfant réalisera l'action avant de comprendre qu'il fallait faire le contraire. Par exemple « Ne cours pas » devient « Tu peux marcher ».

Les professionnelles laissent le temps à l'enfant de comprendre chaque demande ou consigne.

→ Dès que possible, les enfants ont la *liberté de choisir*, lors des repas, changes, ateliers, sorties extérieures... Ils choisissent s'ils veulent ou non participer aux propositions de l'adulte. Ils peuvent également participer à l'atelier, puis le quitter, puis y revenir. Ils ont le droit de changer d'avis, à condition qu'il y ait assez d'adulte. Par exemple, lors des sorties extérieures, ils peuvent sortir et entrer plusieurs fois, si un adulte est disponible pour les aider à s'habiller et se déshabiller.

Chaque enfant peut également choisir vers quel adulte se tourner. L'équipe respecte ses liens d'attachement envers telle ou telle professionnelle.

→ Les professionnelles accompagnent l'enfant vers l'*autonomie* tout au long de la journée. Par exemple, lors des sorties extérieures, elles les aident à s'habiller seuls.

→ Les *émotions* des enfants sont acceptées. Elles sont nommées et les professionnelles accompagnent l'enfant par leur présence, par la parole, par des gestes, par le regard. Pour parler de ses émotions à l'enfant il est aussi possible de s'appuyer sur des livres (*La couleur des émotions*, par exemple).

Elles accompagnent chaque situation entre enfants par des mots, lorsqu'ils ont besoin de l'intervention de l'adulte, nommant leurs émotions et ce qu'il se passe pour eux.

Elles nomment également leurs propres émotions d'adulte, afin d'aider les enfants à mieux comprendre les leurs.

Les pleurs de l'enfant sont acceptés. Ils sont une décharge à une situation de stress, et sont nécessaires pour exprimer et vivre pleinement une émotion.

En parallèle, chaque professionnelle a l'opportunité de passer le relai à ses collègues lorsque les situations deviennent trop difficiles à vivre pour elle. Et les limites qui sont posées auprès des enfants sont expliquées par des mots, sans punition, sans menace, sans cri.

→ L'équipe de professionnelles *se questionne* régulièrement sur les pratiques et sur le développement de chaque enfant. Elles instaurent des discussions pour suivre au mieux chaque enfant et ses nouvelles avancées ou expériences. Ce questionnement est à la fois personnel et collectif.

### \* La sécurité physique et psychique

→ Pour contribuer à la *sécurité physique* des enfants, le choix du matériel paraît important, les jeux sont adaptés à leur âge, et lorsqu'ils sont abîmés ou deviennent potentiellement dangereux, ils sont enlevés.

Le mobilier et les locaux sont adaptés à l'accueil des jeunes enfants.

→ Pour contribuer à la *sécurité psychique* de chaque enfant, il y a tout au long de la journée un **adulte « phare »** dans la pièce, ou avec le groupe d'enfants. L'adulte, comme un phare, est une représentation de l'indispensable présence de l'adulte auprès de l'enfant, apportant à ce dernier la sécurité physique et affective dont il a besoin pour explorer son environnement.

Cet adulte se rend disponible physiquement et psychiquement. Il est réellement présent pour écouter et répondre aux besoins des enfants. Les enfants se sentent en sécurité lorsqu'un adulte est dans leur champ de vision pendant qu'ils jouent. Le regard de l'adulte est bienveillant, rassurant, contenant.

Les professionnelles sont disponibles tout au long de la journée pour rassurer les enfants par des câlins, la parole ou gérer des conflits. Les bisous restent pour l'usage familial.

→ Pour favoriser la sécurité psychique de chaque enfant, l'adulte écoute ses émotions, communique, comprend ses besoins, et propose souvent des alternatives pour gérer les

situations. La *compréhension* et la *connaissance du développement* de chaque enfant et du cerveau d'un jeune enfant, permet de réagir de manière la plus adaptée possible. La connaissance des spécificités de chaque enfant lui permet également de se sentir compris dans son intégrité et sa personne propre.

Accompagner un enfant, être disponible pour lui et se centrer sur ses besoins nécessite de se décaler de son propre vécu.

→ Le matin, lors des accueils des plus grands, une professionnelle accueille les familles - parents et enfant - note les informations nécessaires à avoir pour la journée à la crèche, et les autres professionnelles accueillent physiquement l'enfant dans la crèche en lui proposant des jeux, un câlin, et aident si besoin à la séparation d'avec son parent.

### \* Les stéréotypes

→ L'équipe de professionnelles a eu une sensibilisation aux stéréotypes de genre avec l'ACEPP et le prêt d'une malle pédagogique. Suite à cela, un tri des chansons et des livres a été réalisé afin qu'ils soient le moins possible stéréotypés.

→ Elles accueillent les enfants le matin en acceptant leur style vestimentaire et leur coiffure, qu'importe leur genre.

Les jeux sont à disposition dans la pièce à vivre, pour les filles et les garçons sans distinction de genre.

→ Les ateliers, activités physiques ou créatives sont ouverts à tous les enfants, sans notifier ou mettre en avant leur genre. Chaque enfant peut grimper aux arbres, danser, jouer avec les poupées, jouer avec les voitures, regarder les camions, jouer avec les balais... Aucune remarque n'est faite de la part des professionnelles sur ces points-là.

Les professionnelles sensibilisent les parents pour que chaque enfant, qu'importe son genre, ait des chaussures et vêtements pratiques et confortables, pour faire tout type d'activités, notamment dans la nature.

### \* Le langage

→ Chaque professionnelle utilise un langage adapté au jeune enfant. Elle leur parle dans un langage courant, sans mot enfantin, ni mot grossier en utilisant des formulations positives et en formant des phrases grammaticales correctes.

→ Chaque enfant est appelé par son prénom, les professionnelles n'utilisent pas de surnom ni de déterminant possessif (mon/ma). Les professionnelles sont présentes pour accompagner les enfants, ceux-ci ne leur appartiennent pas. Pour qu'ils arrivent à se reconnaître et à se définir en tant que personne propre, il semble important de les appeler par leur prénom.

Quand deux enfants ont le même prénom, ils sont distingués par l'utilisation de leur nom de famille.



→ Les parties de leur corps sont nommées avec les noms anatomiques, même leur sexe (vulve/pénis).

→ Les émotions sont nommées (voir partie sur la bienveillance), « Tu es en colère, triste, joyeux ». Il est important de veiller à nommer aussi les émotions dites « positives », agréables, telle que la joie.

→ La « communication gestuelle associée à la parole » (Langue des signes) est également utilisée pour communiquer avec les jeunes enfants. Pour les mots et actions les plus courantes, les professionnelles parlent en faisant le signe du mot le plus important de la phrase afin que chaque enfant associe un signe à un mot.

Ainsi, les signes sont particulièrement utilisés lors des temps chansons, lors du repas (« encore », de « l'eau », « fini ») et pour changer la couche.

### \* Observations

→ Tout au long de la journée, chaque professionnelle observe les enfants, afin de voir leur développement et de répondre au plus près à leurs besoins. L'observation est un outil qui aide à développer les capacités à lire, saisir le réel, l'interpréter, le comprendre.

Les observations spontanées permettent d'accompagner les enfants dans le vécu de certaines situations.

→ L'adulte « phare » se positionne dans l'espace afin de permettre à la majorité des enfants de le voir mais également d'avoir un regard circulaire sur le groupe d'enfants. Il observe le jeu de l'enfant, ses expériences et découvertes, s'il se met en danger, s'il y a un conflit ...

→ Pendant le change qui est un moment individuel privilégié, la professionnelle est centrée sur l'enfant et peut également observer sa santé (fièvre, boutons, rougeurs, anomalies...), son comportement et si tout semble habituel.

→ En analyse de la pratique, il est possible de parler de ces observations quotidiennes, si certaines questionnent, et s'il y a besoin d'en discuter en équipe. Les professionnelles peuvent ensuite adapter leur accompagnement et faire des propositions si cette situation semble compliquée à vivre pour l'enfant.

→ Parfois l'équipe crée et utilise des grilles d'observation s'il y a des situations particulières ou des besoins spécifiques. Cela lui permet d'avoir une vision d'ensemble sur une problématique rencontrée avec un enfant.

## **b) Le quotidien**

### **\* L'adaptation**

Le choix a été fait de travailler avec un système de référence pour cette période. La référente est la professionnelle qui va créer les premiers liens avec l'enfant et son/ses parent.s. L'objectif est d'établir une relation de confiance, de favoriser la communication et de faire en sorte que l'enfant et son/ses parent.s se sentent accueillis au sein de la crèche. Un binôme est fait afin de prendre le relais lorsque la référente n'est pas présente.

En amont, la référente prend connaissance des informations transmises pas la directrice et prépare la venue du nouvel enfant (casier, étiquettes, lit, annonce aux autres enfants). Les premiers jours, elle fait sa connaissance à travers les échanges avec les parents (et avec l'appui d'un guide) et ce qu'elle observe. Elle retranscrit ses observations. Cela permet de les transmettre à l'oral aux parents, de conserver une trace, d'avoir un regard objectif sur l'évolution et de les transmettre aux autres professionnelles afin qu'elles puissent prendre le relais en continuité.

La disponibilité de la référente est primordiale afin de répondre aux besoins de l'enfant, prendre le temps avec lui, lui faire visiter (de nouveau) la structure, lui expliquer ce qu'il se passe. Ce sera ensuite, quand l'enfant sera en confiance, qu'il pourra s'ouvrir aux autres enfants et adultes et partir explorer seul.

### **\* Le repas**

Les repas de la Sappeyrliopette sont préparés par le cuisinier de l'école sur les périodes scolaires et par un prestataire extérieur durant les vacances. Les goûters sont pensés et commandés par l'infirmière majoritairement à l'épicerie du village. Dans le cadre d'un PAI, le régime alimentaire peut être adapté. Lorsque les enfants ne mangent pas de morceaux, ce sont les parents qui apportent le repas de l'enfant. Les professionnelles sont chargées alors de le réchauffer.

L'autonomie de l'enfant est favorisée en fonction de ses capacités. Pour cela, les professionnelles donnent les moyens aux enfants de faire seuls (deux cuillères, matériel adapté, chaises et tables à leur hauteur) tout en les aidant s'ils en ont besoin et/ou envie. L'enfant mange dans un transat, sur une chaise haute ou sur une petite chaise à table en fonction de son évolution. Lorsque l'enfant boit un biberon et qu'il n'est pas en mesure de le tenir seul, une professionnelle le prend dans ses bras. Il n'y a pas de place attitrée. Tout est préparé en amont afin de ne pas avoir à se lever ou partir du coin repas. Tout est fait pour maintenir une ambiance calme et conviviale. Les professionnelles restent à hauteur des enfants et parlent calmement. Les enfants les plus petits sont accompagnés individuellement. Les plus grands mangent par petites tables de quatre places et chaque

table est accompagnée par une seule professionnelle afin d'assurer une stabilité et une continuité.

Le repas est donné dans son intégralité, de l'entrée au dessert, en même temps, à l'aide d'assiettes à compartiments. Cela permet à l'enfant de manger dans l'ordre qu'il souhaite et de ne pas attendre que les autres aient terminé. Ce choix a été fait après avoir observé que les enfants mangeaient mieux et dans un climat plus serein avec ce système.

Les enfants ne sont pas obligés de manger. Ils sont incités à goûter ; pour cela les professionnelles orientent la discussion sur les aliments (l'aspect, les odeurs, la consistance). Les enfants peuvent prendre le temps dont ils ont besoin. Le repas peut aussi être un moment d'exploration où l'enfant touche et manipule sa nourriture.

A la fin de leur repas, les enfants qui en ont la capacité et l'envie peuvent se lever, débarrasser une partie de leurs affaires, se débarbouiller avec un gant et poser leur serviette. Les enfants plus petits sont accompagnés dans cette démarche.

#### \* Le sommeil

Il y a trois chambres : une réservée aux enfants les plus petits (avec des lits à barreaux) et deux regroupant des lits à barreaux et des lits couchettes. Dès qu'il en a la capacité, l'enfant peut dormir sur un lit couchette. Cela lui permet de se coucher et se lever seul. Afin de donner un repère, les enfants ont une place définie dans une chambre.

Les heures et durées de sommeil sont variables. Le rythme de chaque enfant est respecté, autant que possible. Sur le groupe des plus petits, l'accent est mis sur l'observation des enfants afin de repérer les signes de fatigue. Les parents transmettent également des informations permettant aux professionnelles de s'ajuster. L'intention est également d'être en cohérence avec ce que vit l'enfant en dehors de la crèche (à la maison, chez l'assistante maternelle) afin de suivre son rythme. Une sieste est proposée chaque fois que nécessaire. Sur le groupe des plus grands, une sieste est proposée en début d'après-midi. Selon leurs besoins, les enfants peuvent également se reposer le matin et/ou un peu plus tôt/tard que les autres enfants. L'enfant n'est pas obligé de faire la sieste. Pour les enfants faisant la sieste dans les chambres 2 et 3, se préparent les enfants d'une même chambre, puis de l'autre. Cela leur permet d'aller dans la chambre plus rapidement et ainsi de diviser le groupe afin de favoriser une ambiance la plus calme possible avant de se coucher

Pour s'endormir, un temps de transition est fait au travers de chansons ou de lecture de livres. En plus de cela, certains enfants ont besoin d'être accompagnés individuellement : bercements, chansons, histoires, caresses, tenir la main... Les professionnelles connaissent les habitudes des enfants (transmis par les parents lors de l'adaptation et/ou à travers les échanges au sein de l'équipe). L'intention est d'accompagner l'enfant tant qu'il en a besoin sans aller au-delà du nécessaire afin qu'il devienne peu à peu capable de s'endormir seul.

Si l'enfant rencontre des difficultés pour dormir dans les chambres et/ou dans un lit, d'autres solutions peuvent être proposées : sieste dans une poussette, sur un lit dans la pièce principale, endormissement dans un manduca... Ces propositions sont réfléchies et décidées en équipe et en concertation avec les parents.

Les portes des chambres ne sont pas systématiquement fermées afin que les enfants dorment au son de la vie de la crèche (si le volume sonore de la pièce principale n'est pas trop élevé).

Les professionnelles sont vigilantes à ne pas laisser un enfant pleurer dans son lit. Les enfants étant en lit couchette peuvent se lever dès qu'ils sont réveillés.

### \* Les doudous et sucettes

Le doudou est un objet dit transitionnel : il fait la transition entre les parents et l'enfant mais aussi dans les différents lieux de vie dont la crèche. Sa fonction est de rassurer l'enfant en faisant continuer d'exister le parent à travers cet objet.

A la Sappeyrlipopette, les doudous sont à disposition des enfants. Ils peuvent même l'emporter en promenade s'ils en ont besoin. Certains enfants n'ont pas de doudous avant de venir à la crèche. Les professionnelles sont vigilantes afin de savoir si cette séparation et ce nouveau lieu créent le besoin d'en avoir un ou pas. Pour les bébés, il est conseillé qu'ils aient au moins un tissu avec l'odeur des parents au début.

Les enfants utilisent parfois une sucette. A la Sappeyrlipopette, son utilisation est adaptée à chaque enfant, en fonction de ses besoins et de ce qui est fait avec les parents. Son usage répond au besoin de succion puis devient une activité d'autorégulation. Elle a néanmoins des effets néfastes sur le long terme (notamment sur les dents et la langage). Les professionnelles incitent donc l'enfant à poser sa sucette lorsqu'elles pensent que celui-ci n'en a pas besoin (pendant les temps de jeux par exemple). Les professionnelles et parents sont régulièrement en lien sur le sujet afin de garder une cohérence pour l'enfant.

### \* Le portage

A la Sappeyrlipopette, il y a des manducas (porte-bébés physiologiques). Ils peuvent être utilisés lors des promenades mais également lorsqu'un enfant a besoin d'être porté sur un temps long. Leur utilisation est faite en accord avec les parents, réfléchi en équipe et selon le confort des professionnelles.

### c) Lieu d'éveil et de socialisation

#### \* Jeu libre

Pour que les enfants puissent se sentir en sécurité et en confiance pour jouer, plusieurs éléments doivent être pensés :

##### → Aménagement de l'espace

Suite à une formation collective en avril 2022, l'équipe a redéfini les espaces de jeux.

→ L'espace du **tapis d'exercices** avec des jeux sensori-moteurs qui sollicitent les sens de l'enfant (avec des tissus de différentes matières, des livres, des jeux à encastrier, des jouets qui font du bruit). Les jeux sont changés toutes les 3 semaines en fonction des observations de l'évolution des besoins des enfants.

→ L'**espace moteur** avec divers modules de motricité, sur le sol de couleur noire. Il y a aussi un espace moteur à l'entrée de la pièce de vie, avec par exemple un chariot de marche, des jeux à pousser ou tirer, une piscine à balle, des bilibos... Ces jeux sont changés tous les mois.

→ L'espace de **jeux symboliques** comprenant d'une part de la dînette et des poupées qui restent en permanence et d'autre part un thème installé dans l'espace pour 6 à 8 semaines puis changé. Ce thème peut être un ensemble de matériel nécessaire à la pratique de la nursery, la cuisine, la médecine, le vétérinaire...

→ L'espace de **jeux sur table** ouvert sur la pièce de vie avec un jeu (des puzzles, abaques...) installé sur chaque table. Ces tables servant également au repas, les jeux sont alors enlevés lors de ce moment et réinstallés ensuite.

→ L'**espace bibliothèque**, où certains livres sont en permanence à disposition des enfants et d'autres, plus fragiles, sont rangés en hauteur et lus par les professionnelles à certains moments de la journée. Il y a une certaine quantité de livres pour pouvoir les faire tourner tous les mois, en fonction des besoins du moment des enfants.

→ L'**espace jeux de construction**, avec des jeux tels que des légos, des kaplas. Les jouets y sont changés tous les mois.

→ A côté est installé l'**espace des jeux de mise en scène**, avec par exemple des animaux, des voitures, des personnages. Les jouets sont aussi changés tous les mois.

Les jeux peuvent être déplacés par les enfants d'un espace à un autre. Néanmoins, lorsque les professionnelles voient que les jeux ne sont plus utilisés, elles les ramènent dans leurs espaces respectifs et les remettent en scène, prêts à jouer.

Cette base de jeux est disponible tout au long de la journée.

En plus de cela, les professionnelles font des propositions ponctuelles et cadrées : d'autres jeux comme le bricolage sont alors sortis, ou d'autres activités sont proposées.

##### → Présence physique et psychique des professionnels

La présence des professionnelles auprès des enfants est pensée. Pour se sentir en sécurité et en confiance, les enfants ont besoin de voir que les professionnelles autour d'eux sont présentes et disponibles.

Une professionnelle a le rôle de phare tandis que d'autres accompagnent les enfants selon les besoins dans les différents espaces.

### \* Activités proposées

→ Le matin, les professionnelles proposent aux enfants de sortir soit dans le jardin soit de faire une promenade le plus souvent possible. Ce point, réfléchi à de nombreuses reprises par l'équipe, est développé dans la partie suivante sur le lien avec la nature.

→ En parallèle des sorties, d'autres activités sont proposées, en fonction de ce que les professionnelles observent des enfants et de leurs besoins. Il y a par exemple des activités de manipulation/transvasement (riz, neige, feuilles...), de la peinture, du collage, des gommettes...

Il n'y a pas de règles sauf celles de la collectivité et celles relevant de la sécurité des enfants. L'objectif principal est le plaisir de l'enfant.

D'autres objectifs sont les expérimentations, le développement de l'imaginaire, de ses sens. Mais il n'y a pas d'objectifs d'apprentissage concrets. L'enfant apprend en jouant.

→ Une professionnelle reste présente tout au long de l'activité avec eux et une autre se rend disponible si besoin : par exemple pour accompagner les enfants pour se laver les mains lors d'une activité peinture.

→ Certains enfants demandent de garder ce qu'ils ont fait, s'il s'agit de dessins par exemple, pour le montrer à leurs parents. Dans ce cas, le souhait de l'enfant est respecté. Sinon, cela varie.

→ Les observations des professionnelles des expériences faites par les enfants sont notées sur les feuilles de transmissions pour pouvoir les partager et en reparler le soir ensemble : la professionnelle, le parent et l'enfant.

### \* Chambre sensorielle

→ Cette pièce a été pensée par l'équipe entière mais la réflexion a été menée plus particulièrement par une professionnelle ayant été formée. Elle est installée dans une chambre lorsque celle-ci est inutilisée (dans la matinée ou le soir après le goûter quand les enfants sont réveillés). Les lits sont déplacés, les stores baissés pour assombrir la pièce et au centre sont disposés plusieurs éléments qui peuvent varier. Il y a des éléments lumineux : des tubes, une lumière en fibres optiques, un laser qui projette de nombreux points lumineux, des tambourins lumineux. Il y a des tapis imitation peau de mouton permettant de délimiter des espaces individuels dans le but de proposer des temps calmes comme le yoga. Un bol tibétain est régulièrement utilisé pour marquer le début d'une séquence par exemple. Le toucher est également un sens développé dans cette chambre

par l'utilisation par exemple de balles de différentes textures pouvant être manipulées à la main ou pour des massages. Enfin, ces temps peuvent-être complétés par une ambiance musicale relaxante. La professionnelle présente avec eux à ce moment-là parle à voix basse, est assise et calme.

#### \* **Ce que le jeu apporte aux enfants**

→ Toutes ces expériences permettent à l'enfant de développer son imaginaire, d'apprendre à vivre avec les autres en jouant d'abord seul puis à côté de l'autre par imitation puis avec l'autre en inventant des histoires ensemble par exemple. L'imitation lui permet de s'identifier aux autres puis de se différencier petit à petit. Il expérimente aussi la communication verbale et non verbale (jeu, observation de l'autre pour les jeux à plusieurs).

→ Aussi, le matériel de jeu symbolique lui permet de rejouer des scènes de son quotidien en fixant lui-même ses propres règles. Il peut, par ce moyen, les tester, les intégrer.

→ Il développe également son langage, fait des expériences motrices...

#### \* **Motricité libre**

→ La volonté de l'équipe est que l'enfant soit libre de ses mouvements. L'équipe a eu un temps d'échange avec une kinésithérapeute pour avoir les bons gestes en utilisant l'enroulement pour prendre un enfant dans ses bras, le manipuler, l'installer sur le sol, repérer d'éventuelles tensions corporelles.

Un enfant n'est jamais installé assis avant qu'il ne sache le faire seul pour qu'il puisse découvrir les mouvements et expérimenter de lui-même. Même quand il sait le faire, l'enfant est installé sur le dos pour qu'il puisse refaire tous les mouvements seul et ainsi se muscler, s'approprier les mouvements. Pour les porter, les enfants ne sont pas soulevés par les épaules ou les côtes mais les professionnelles favorisent la prise par les fesses avec un soutien du dos avec la main opposée.

→ Concernant le portage, les enfants ne sont pas soulevés par les épaules ou les côtes. Les professionnelles favorisent la prise par les fesses avec un soutien du dos par la main opposée.

→ Les enfants plus petits ne sont jamais installés dans le transat en dehors des repas et de la digestion pour qu'ils puissent se déplacer librement. Cela leur permet de se développer à leur propre rythme.

Néanmoins, lorsqu'un enfant arrive à la crèche et n'a pas cette habitude, l'équipe s'adapte à ce qui peut être fait avec lui et l'amène à être installé au sol de façon progressive.

→ Les plus grands sont invités à se déplacer seuls autant que possible sans être portés : ils s'installent et repartent seuls du repas. Ceux qui marchent s'installent seuls dans leur lit et peuvent en sortir seuls quand ils sont réveillés. Ils montent seuls sur la table de change par l'escalier prévu à cet effet.

### \* **Prise de risques**

La différence entre le risque et le danger est que l'enfant peut mesurer le risque mais pas le danger. Par exemple, il ne peut pas mesurer le fait qu'il est plus dangereux de monter sur une table en plastique plutôt que sur une table en bois, étant donné qu'elle est moins stable. Mais s'il n'y a que des tables en bois, il peut mesurer le risque qu'il prend en montant sur une table (bien-sûr, cela est variable selon les enfants : âge, capacités, développement moteur...). De ce fait, l'aménagement de l'espace est pensé pour que l'enfant puisse prendre des risques sans se mettre en danger et l'adulte peut l'encourager à prendre des risques. En effet, la prise de risque est nécessaire au développement de l'enfant mais c'est à l'adulte de faire en sorte qu'il ne soit pas en danger.

Les peurs et limites des professionnelles peuvent être différentes d'une personne à l'autre. Néanmoins, l'équipe a défini des règles communes liées au vivre ensemble : en dehors des ateliers moteurs pensés et sécurisés pour les enfants et au cours desquels leur usage peut être détourné, les enfants ne sont pas autorisés à monter sur les meubles et les tables. En revanche, ils peuvent déplacer les chaises et monter dessus dans la mise en scène d'un jeu.

Il est accepté qu'ils empilent les modules de motricité pour monter dessus à condition que ceux-ci soient sur le tapis et qu'il n'y en ait pas plus de trois.

A l'extérieur, ils peuvent descendre du toboggan orange dans n'importe quelle position sauf debout. En revanche, monter sur les escaliers de la cour d'école n'est pas autorisé car l'espace est grand et les enfants n'y sont plus sous le regard des professionnelles.

Bien entendu, tout cela est à adapter en fonction de l'enfant et de ses capacités motrices. Nilgün Cevher Kalburan, professeure au département petite enfance à l'université de Pamukkale (Turquie), travaille sur la prise de risque. Selon elle, il faut 3 raisons valables avant de dire « non » à un enfant.

Si l'adulte doit stopper un enfant, il va plutôt dire « j'ai peur de... », ou « c'est dangereux » et pourquoi plutôt que « tu vas tomber » car ce ne sont pas les capacités de l'enfant qui sont en jeu mais le danger ou les peurs de l'adulte.

### \* **Éveil artistique et culturel**

Dans le **domaine artistique**, des propositions variées sont faites aux enfants.

→ Pour ce qui est des activités manuelles, leur sont proposés : la peinture, le dessin, le coloriage pour les enfants les plus grands (surtout ceux étant scolarisés), le modelage avec de la pâte à modeler...

→ Des temps musicaux sont également proposés. Des parents d'enfants musiciens peuvent intervenir pour jouer d'un instrument et chanter des chansons. Des professionnelles de la structure jouent également ponctuellement de la guitare. Des livres musicaux, des instruments de musiques sont aussi mis à disposition des enfants en présence de l'adulte.



Il y a par exemple des flûtes, des œufs maracas, un triangle, des tambourins, des maracas... L'équipe a fait le choix de proposer aux enfants de vrais instruments (piano à doigts, bâton de pluie, cloches musicales).

→ Tous les matins les professionnelles proposent un temps chansons aux enfants. Des nouvelles chansons sont rajoutées à chaque rentrée.

→ Des temps de danse sont aussi régulièrement proposés, parfois avec des foulards. Les musiques proposées sont très diverses (des comptines mais aussi d'autres musiques diverses et variées).

→ Des intervenants extérieurs interviennent ponctuellement, notamment dans le cadre du partenariat avec le CRPE pour des activités telles que le cirque, la poterie...

### Dans le **domaine culturel**

→ Chaque année, il y a plusieurs parents d'enfants parlant une autre langue que le français avec eux. Des temps d'activité (chansons, sorties, cuisine...) sont mis en place de telle manière à ce que tous les autres enfants entendent parler d'autres langues.

→ Les enfants sont parfois emmenés voir des spectacles, notamment à La Faiencerie à La Tronche.

La littérature jeunesse a une grande place au sein de la structure.

→ Les professionnelles portent une attention particulière au choix des livres et à leur contenu. Il est en effet important pour l'équipe que les thèmes abordés soient variés, comme le handicap, la séparation, l'égalité fille/garçon et que le contenu, le nombre de pages et la longueur du texte soient appropriés à leur âge. Ils sont aussi choisis en fonction de l'esthétique de leurs images.

→ Le respect des livres est important : certains livres, considérés comme plus fragiles par l'équipe et qui appartiennent pour certains à la bibliothèque, sont en hauteur et manipulés uniquement par les professionnelles. D'autres sont à la disposition des enfants et les professionnelles les accompagnent dans le respect de ceux-ci.

→ Les professionnelles proposent aux enfants d'écouter des livres musicaux, par exemple certains faisant écouter des instruments de pays d'Afrique.

→ Des sorties à la bibliothèque du village sont organisées toutes les 6 semaines avec les enfants. Une intervenante bénévole leur lit des histoires et les professionnelles empruntent des livres à chaque fois.

#### **d) La nature comme valeur pédagogique**

Le paysage nous façonne plus que nous ne le façonnons. L'environnement dans lequel les enfants sont élevés a un impact significatif sur eux.

##### **\* Le plaisir**

En relation avec la nature, celle-ci devient un terrain de jeu naturel illimité, un lieu de promenade, de découverte, d'expérience et de plaisir pour tous. Qu'on soit petit ou bien un peu plus grand, passer du temps en extérieur nous fait nous sentir bien et pour cause, le cerveau humain est construit de telle sorte que le contact direct avec la nature le calme en régulant le pouls et en réduisant son taux de cortisol, l'hormone du stress !

Accompagnés de professionnelles, les enfants sortent en extérieur, a minima une fois par jour, dans le jardin de la structure, dans la cour de l'école ou au sein de la commune lors de balades lorsque l'organisation le permet. Ils peuvent alors faire de grandes découvertes et y ramasser des « trésors » qu'ils peuvent garder précieusement dans leurs poches ou bien ramener au sein de la structure. L'enfant prend plaisir à sauter dans les flaques d'eau, toucher la boue, sentir les odeurs des plantes et des fleurs, observer des insectes...

##### **\* Le système immunitaire**

En inhalant des substances volatiles émises par les arbres et les plantes, nous immunisons notre corps contre les maladies grâce à leurs effets bactéricide et fongicide. Des médecins de la Nippon Medical School de Tokyo ont prouvé que le fait d'être au contact de la nature augmente clairement la production de cellules NK (« Natural Killer », tueuses naturelles).

##### **\* Un contact continu / La temporalité**

La structure disposant d'un petit jardin, l'équipe de professionnelles fait en sorte d'aménager l'extérieur comme elle le fait à l'intérieur. Ainsi, des jeux de construction sont installés sur un drap, des temps lecture sont menés, et les enfants peuvent également utiliser des poupées et des figurines d'animaux ou encore jouer à la dinette. Lors de journée de beau temps, les repas et les accueils sont parfois effectués en extérieur.

La salle de vie dispose de grandes baies vitrées permettant aux enfants d'observer la nature par tous les temps s'ils ne souhaitent pas ou qu'il n'y a pas la possibilité d'aller dehors.

Les enfants sont au contact de la nature autant que possible et cela, peu importe la météo. Ils prennent alors conscience de leurs sensations, ressentent de la chaleur lorsqu'il y a du soleil, du froid par temps hivernal, ou encore du mouillé s'il pleut ou s'il neige. De plus, sortir par tous les temps offre de nouvelles occasions de jeux, de découvertes et d'exploration pour l'enfant !

##### **\* La motricité**

Le jardin est équipé de 2 toboggans adaptés aux capacités de chaque enfant et d'un petit parc. Des roulants sont mis à leur disposition mais également des outils tel que des pelles

et des seaux. Les enfants ont également la possibilité de se rendre dans la cour de l'école, plus grande que le jardin.

Régulièrement, des balades sont organisées aux alentours du multi-accueil. Les enfants ont la possibilité d'être installés dans des poussettes 4 places ou bien de marcher en tenant la main d'une professionnelle ou la poussette. Lorsqu'ils sont dans le parc ou des chemins, les enfants installés dans les poussettes la quittent.

Les enfants peuvent alors courir, sauter, grimper mais également creuser, construire bref, c'est toute leur motricité globale qui est favorisée et leur besoin physiologique de mouvement qui en est satisfait. L'équipe professionnelle vise à inciter tous les enfants à la marche. Permettant de lutter contre la sédentarité à l'air du numérique, elle stimule également l'imagination, favorise la concentration et augmente la motivation, contribuant à favoriser les apprentissages.

Lors des balades, l'enfant apprend également à être vigilant à ce qui l'entoure et aux dangers qui existent.

#### \* **L'oralité**

L'enfant découvre le monde à travers l'oralité. De ce fait, il est libre, à la crèche, de mettre à la bouche des éléments naturels tel que de la neige ou de la terre. L'enfant établit un rapport à sa sensorialité par son goût et son toucher et découvre ainsi ce qui se mange ou non, ce qui est agréable ou désagréable pour lui. Le risque 0 n'existant pas, il est crucial que la sécurité de chacun soit garantie : les professionnelles sont présentes auprès des enfants et vigilantes.

#### \* **La socialisation**

L'enfant se socialise à travers sa découverte du monde et des autres. La liberté de mouvement et de la pensée favorisées par l'absence de cloisonnement permet aux enfants de diversifier leurs rapports avec eux-mêmes, entre eux et avec les professionnelles. Les balades sont une occasion riche d'échanges entre enfants et professionnelles.

#### \* **Les vêtements**

Il est important que l'enfant dispose de vêtements appropriés aux conditions météorologiques, confortables et ne limitant pas ses mouvements corporels (grimper, courir...). La structure dispose de combinaisons de pluie qu'elle fournit aux enfants lors de sortie en extérieur s'ils n'en ont pas. Par le biais de ses expériences sensorielles, l'enfant se salit. Même si une attention doit être portée aux vêtements et au matériel afin de ne pas les endommager, il est primordial que les parents et les professionnelles s'interrogent sur ce qui est important pour lui avant de l'arrêter dans son jeu.

#### \* **La créativité**

Lorsqu'il joue dans un espace naturel, l'enfant est beaucoup plus susceptible d'inventer ses propres jeux que dans un environnement structuré. Le contact avec la nature permet de développer davantage sa créativité de par l'utilisation illimitée des matériaux qu'elle nous offre. Dire qu'un bâton et une pierre dans les mains d'un enfant peuvent remplacer n'importe quel jouet ne suffit pas. Des ateliers peuvent ensuite être menés à partir des



matériaux récoltés telle que la création d'un herbier ou d'œuvres à partir de peintures végétales.

#### \* **L'extérieur à l'intérieur**

Lorsque les professionnelles ne sont pas suffisantes afin de garantir la sécurité des enfants lors de balades en extérieur ou bien lorsqu'il fait trop froid pour les bébés, ils restent à l'intérieur de la structure et c'est l'extérieur qui vient à eux ! En hiver, le riz est remplacé par de la neige lors d'un atelier de transvasement, et la piscine à balle devient une piscine de feuilles mortes en automne. De plus, des outils pédagogiques tels que des imagiers sonores élaborés à partir de photos d'animaux sont écoutés régulièrement avant le repas afin de sensibiliser les enfants à la diversité animale.

#### \* **Des projets à suivre**

Le « projet oiseaux » est né en 2021. Une maison à oiseaux est accrochée dans le jardin et des mangeoires sont remplies régulièrement afin que les enfants puissent les observer davantage et prendre conscience de la multitude d'espèces. Les enfants ont également participé à l'élaboration d'un potager dans lequel ont été plantées des herbes aromatiques. L'objectif est de faire découvrir aux enfants de nouvelles odeurs, de nouvelles saveurs et de nouvelles textures mais également de sensibiliser les enfants à ce qu'ils ont dans leur assiette.

#### \* **La posture professionnelle**

L'équipe éducative prônant le contact à la nature et cela par tous les temps, chaque professionnelle se doit de disposer de tenues adaptées pour chaque saison, comme les enfants.

Les professionnelles laissent l'enfant libre d'explorer et d'expérimenter à son rythme tout en l'encourageant dans ses découvertes et en suscitant sa curiosité. Les balades sont un réel moment privilégié, riche d'échanges, favorisant la création du lien entre la professionnelle et l'enfant. Il est important que l'accompagnement qu'apporte chaque professionnelle à l'enfant se fasse de manière ludique pour lui et lui procure du plaisir.

## **5-2 Relations parents-professionnelles**

La relation entre les professionnelles et les parents joue un rôle primordial dans l'accompagnement de qualité de l'enfant et se tisse à l'occasion des différentes rencontres.

### **a) Avant l'arrivée**

S'il est prévu qu'une famille soit prochainement accueillie à la crèche, celle-ci est invitée aux différents temps festifs et réunions telle que l'assemblée générale organisée en amont.

## b) L'adaptation

L'inscription administrative et les premiers échanges avec la famille sont faits par une professionnelle de l'équipe de direction. Un des objectifs est de faire connaissance avec la famille (situation, développement de l'enfant, santé) et de leur permettre d'exprimer leurs besoins et attentes. L'autre est de présenter la crèche et son fonctionnement (les projets, l'association, l'équipe, les règles de fonctionnement...).

Ensuite, c'est une professionnelle de l'équipe éducative qui prend le relais, dans une continuité. Le premier jour, la référente s'organise avec ses collègues pour se rendre totalement disponible pour accueillir l'enfant et sa famille. Les jours suivants, elle garde une attention particulière, voire exclusive si besoin et dans la mesure du possible. Un guide d'échange est utilisé comme appui pour le premier jour. A partir d'une question ouverte, les parents sont invités à prendre la parole en premier. Le but est de faire connaissance avec eux, leur permettre d'exprimer leur vision du monde. Les représentations et les conceptions qu'ils ont de l'éducation, de leur rôle de parent, de la place de l'enfant, de ce qui est bon ou non pour lui peuvent être différentes de celles des professionnelles.

La posture professionnelle sur ce temps est d'être à l'écoute, de reformuler pour être sûr d'avoir compris, de demander de répéter s'il y a un doute et d'être dans une posture de non-jugement.

*Point de vigilance* : parfois les deux parents d'un même enfant n'ont pas les mêmes représentations. Il est intéressant d'aller à la rencontre des deux parents.

Au sein de la crèche, les professionnelles et les parents utilisent le tutoiement ou le vouvoiement selon les préférences de chacun·e. Ils et elles s'appellent réciproquement par leur prénom. Cela est fait en cohérence avec une posture professionnelle. Ce temps de rencontre, lors de l'adaptation, est l'occasion d'aborder cette spécificité et de donner le choix aux parents.

Afin de respecter la séparation du/des parents avec leur enfant, le choix leur est donné de le laisser au sol (ou sur un tapis) ou dans les bras. Symboliquement, ce sont eux qui confient leur enfant, ce n'est pas la professionnelle qui le prend des bras du parent.

L'organisation de ce temps d'adaptation n'a pas de structure fixe. Elle est discutée, en amont, entre la directrice et les parents, en fonction de la situation et des besoins des parents. Les jours et horaires d'adaptation prévus peuvent ensuite être questionnés, au fur et à mesure, en fonction du comportement de l'enfant et/ou des souhaits de son/ses parent·s. Il est également possible de proposer aux parents de rester avec leur enfant si la séparation semble trop difficile. C'est à l'équipe de s'adapter aux besoins de chaque famille.

La référente est attentive à faire le lien avec les autres professionnelles et à accompagner enfants et parents dans ce sens. Afin d'être dans une cohérence d'équipe et de favoriser la continuité auprès des enfants et du/des parent·s, une trace écrite des échanges et du vécu des premiers jours est gardée.

### c) La relation parents/professionnelles au quotidien

#### \* Les temps de transmission

La confiance est primordiale dans le travail auprès des familles. Les temps de transmissions sont propices, au quotidien, pour favoriser ce lien.

Plusieurs points sont importants concernant la posture des professionnelles, qui donnent :

- être accueillantes et souriantes

- se rendre disponibles et prendre le temps d'échanger. Pour cela, les transmissions des grands se font, dans la mesure du possible, dans le sas d'accueil, avec une professionnelle dégagée de toute autre tâche. Pour les plus petits, les parents sont invités à rentrer dans la crèche afin que l'enfant reste dans une situation confortable durant les échanges (ceux-ci étant parfois un peu plus longs). Les professionnelles sont dans une posture d'écoute afin que le parent puisse exprimer ses attentes, besoins, questionnements et/ou inquiétudes. Les demandes particulières des parents sont prises en compte dans la mesure où elles sont entendues puis discutées en équipe. La décision est prise sans jugement, en fonction de la compatibilité avec le groupe et de la cohérence avec le projet éducatif. Lors de besoins de discrétion, si le sas ne le permet pas, un autre temps/espace peut être proposé, au sein de la pièce de vie ou dans le bureau.

- s'adapter aux besoins des familles : certains parents ont besoin de connaître le temps de sommeil, les activités faites, de savoir si leur enfant est sorti dehors, les compagnons de jeux, des anecdotes de la journée... Les professionnelles ajustent les transmissions en fonction de cela.

- nommer la journée de l'enfant : les parents sont informés avec authenticité de ce que l'enfant a vécu. Si un évènement désagréable est survenu, les professionnelles expliquent la manière dont elles ont accompagné l'enfant, notamment ses émotions. L'objectif est d'agir en transparence.

- faire du lien entre la crèche et la maison : ces échanges permettent de se réajuster et d'accompagner les enfants, en continuité entre ce qui est fait à la maison et à la crèche (exemple de l'utilisation de la tétine). Ils permettent aussi une meilleure compréhension de ce que vivent les enfants et de certains comportements. Lorsque les professionnelles observent des changements de comportement (par exemple des difficultés d'endormissement), elles en parlent aux parents. Il est important qu'ils le sachent mais en plus il est intéressant de les questionner pour voir s'il y a des similitudes ou non avec ce qu'il se passe à la maison et s'ils ont un éclairage supplémentaire. Cela permet d'ajuster les pratiques si besoin.

- la crèche est ouverte aux parents : s'ils le souhaitent, les parents peuvent rentrer dans la crèche afin d'accompagner ou retrouver leur enfant et/ou passer un petit temps avec lui. Les professionnelles laisseront le temps aux parents et à l'enfant de se séparer et de se retrouver. Leur rôle est également d'aider le parent à laisser son enfant si besoin.

#### \* L'accompagnement lors de besoins plus spécifiques

Dans certaines situations, des familles rencontrent un besoin spécifique, de manière ponctuelle ou régulière. Cela peut-être dans le cas d'une maladie de l'enfant, d'un handicap mais aussi d'une période de troubles du sommeil, d'un changement de comportement de

l'enfant, de questionnements de parents... Il existe de nombreux facteurs et moments dans la vie de l'enfant qui nécessitent de réfléchir ensemble pour son bien-être.

Lorsque cela se présente, les professionnelles prennent le temps d'échanger un peu plus longuement avec le.s parent.s. Plusieurs points peuvent être abordés : les ressentis et besoins du.es parent.s, le comportement de l'enfant à la maison et à la crèche, des informations concernant la naissance, le lien dans une fratrie, un évènement récent... L'objectif est d'avoir une vision plus globale de l'enfant et de comprendre ses besoins. Cela permet d'être en cohérence entre ce qui se fait à la crèche et à la maison et d'adapter l'accompagnement en ce sens. Parfois, les professionnelles peuvent orienter les familles vers d'autres professionnelles et/ou institutions. Ces temps peuvent être à l'initiative du.des parent.s ou des professionnelles.

Ponctuellement, lorsque les professionnelles observent un besoin particulier qui concernent plusieurs familles, elles mettent en place des actions dans une mission de prévention et/ou de soutien à la parentalité. Il a ainsi été créé des flyers sur les tétines, le contrôle sphinctérien...

#### \* La participation des parents dans la vie de la crèche

Les parents sont invités à participer à la vie de la crèche à différentes occasions. Ils peuvent y répondre selon leurs envies et possibilités, il n'y a aucune obligation. L'équipe transmet les informations par le biais d'affichage, de mails et/ou à l'oral. Sont proposés :

- *accompagner lors de sorties* : balade au Sappey, spectacle, pique-nique
- *participer lors de temps festifs* : jouer de la musique (fête de la musique), faire des crêpes (carnaval)...
- *aider lors de besoins ponctuels* : pour du bricolage (réparer, monter des meubles), de la couture (coudre des mouchoirs, essuis main), faire des courses d'appoint, couvrir des livres...
- *participer à des formations en même temps que les professionnelles* : par ex. des parents ont participé à la formation « communiquer autrement » avec les signes associés à la parole avec l'équipe et à la présentation de la malle « chou-fleur » par l'ACEPP sur la notion de genre et les stéréotypes.
- *agir lors de manifestations en soutien financier de la crèche* : marché de Noël, vente de plants

Ces temps sont aussi l'occasion de vivre des moments en commun, de favoriser la convivialité et les échanges, de renforcer la relation entre parents et professionnelles ainsi que celle entre les parents. Ils permettent aussi aux parents de se représenter ce qui se vit à la crèche.

### 5-3 La structure

#### a) Une structure éco-responsable

Voulant se soucier du monde dans lequel les enfants accueillis sont amenés à vivre, La Sappeyrlipopette accorde une attention particulière à la production et à la gestion de ses déchets. Ainsi, l'utilisation de *linge en tissu lavable et réutilisable* comme les serviettes

pour le change (lavées en fin de journée uniquement ou lorsqu'il y a une selle), les essuie-mains, les mouchoirs, les petits sacs pour le linge sale en coton enduit est privilégiée. L'utilisation du linge est aussi limitée lorsque cela est possible : les bavoirs pour le goûter ne sont utilisés que si le menu le nécessite.

L'équipe a conscience que *les couches* représentent une masse importante de déchets et sont donc un levier d'action considérable. Si l'utilisation de couches lavables ne se fait actuellement pas à La Sappeyrliopette, il n'est pas exclu de l'intégrer aux pratiques à l'avenir (projet qui nécessiterait du temps et des moyens pour être mis en œuvre) et pour l'instant les couches lavables utilisées par les familles sont acceptées.

Une attention est malgré tout portée à la consommation de couches : sans que cela soit au détriment de l'hygiène et du confort de l'enfant, le change n'est pas systématique mais adapté aux besoins individuels.

Afin de limiter la toxicité liée à leur utilisation, les *produits d'entretien* sont faits maison et les ingrédients tels que la lessive, le produit à vaisselle, le savon pour les mains, le bicarbonate, les tablettes lave-vaisselle... sont bio et achetés en bidon de 20kg afin de limiter les emballages.

Progressivement la vaisselle des enfants est remplacée afin d'*éliminer le plastique*. De façon générale, l'usage du plastique est autant que possible limité dans le choix des jeux et l'équipe privilégie la *récupération (dons de familles) ou l'achat d'occasion* lorsque cela est possible pour les vêtements, les jeux, la vaisselle...

Le choix des achats en papeterie se fait aussi en tenant compte de cette dimension écoresponsable (papier recyclé et issu de forêt éco-gérée, crayons woody pour les tableaux blancs au lieu des feutres effaçables...).

Les produits d'*alimentation* pour le goûter sont principalement bio et/ou locaux, les achats se font majoritairement auprès de l'épicerie du village, d'une productrice de confitures du village et la consommation de biscuits transformés est limitée.

Les repas sont fournis par la cantine scolaire. Pour limiter le gaspillage, les enfants sont servis en petite quantité puis resservis et une quantification des restes est mise en place. Outre la limitation du gaspillage, le service en petite quantité apporte aussi l'avantage d'amener l'enfant à reconnaître ses sensations (faim, satiété...).

Les repas consommés pendant les vacances scolaires sont fournis par un prestataire proposant des repas bio et de saison. Ils sont conditionnés en pots pasteurisés ce qui limite aussi le gaspillage.

## **b) Un environnement beau et sain**

Par les baies vitrées occupant toute la largeur de la pièce de vie, la crèche offre une vue dégagée sur les montagnes environnantes. Cela permet de baigner dans cet environnement naturel et de voir les évolutions et changements de saison.





Régulièrement des décorations sont faites sur les vitres en lien avec la saison. Les décorations murales sont adaptées aux différents espaces de jeu.

### **c) Les professionnelles**

Comme le stipule la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, « Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants ». Pour répondre à ce besoin, l'équipe de professionnelles *se réunit* une fois par mois, crèche fermée, pour aborder les questions liées aux projets, au suivi des enfants, à l'organisation... Ces réunions sont participatives. Elles sont préparées par les EJE et la direction, l'ordre du jour est défini en fonction des besoins identifiés par l'équipe et la direction et est communiqué en amont et un compte-rendu est rédigé.

L'équipe participe à des temps *d'analyse des pratiques professionnelles* avec une intervenante extérieure (EJE ou psychologue) sans lien de hiérarchie. Ces séances ont lieu 7 fois dans l'année dans un lieu extérieur à la crèche.

La Sappeyrlipopette est *abonnée* à une revue petite enfance dont le choix est questionné chaque année.

«...les personnes qui prennent soin des enfants doivent être formées et s'intéresser aux spécificités de son très jeune âge... »

Chaque professionnelle de La Sappeyrlipopette peut bénéficier *d'une formation annuelle*. Le choix est fait sur la base des besoins de formation identifiés lors de l'entretien annuel ou selon les besoins propres à la structure en termes de compétences ou de projets.

En plus de cela, *deux formations collectives* sont organisées chaque année. Une de ces formations se fait en résidentiel sur deux jours ce qui permet à toute l'équipe de se retrouver sur des temps informels et de renforcer la cohésion.

La Sappeyrlipopette accompagne et soutient également autant que possible les salariées souhaitant suivre une formation en vue d'obtenir un diplôme en s'appuyant sur les différents dispositifs de la formation professionnelle.

La Sappeyrlipopette *accueille des stagiaires*, des métiers de la petite enfance ou autres. Cela permet aux professionnelles de partager leurs compétences en contribuant à la formation de futures professionnelles mais aussi de bénéficier des apports et des questionnements émanant des stagiaires et de la dynamique de leur parcours de formation.

## **5-4 Les partenariats**

Afin de remplir sa mission et de garantir une qualité d'accueil, La Sappeyrlipopette a besoin de développer des partenariats avec différents types de structure pour enrichir sa pratique et garder une dynamique de réflexion et d'action.



### **a) L'ACEPP 38**

L'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de l'Isère est un partenaire majeur pour La Sappeyrlipopette.

A travers différents dispositifs (fil rouge annuel, malles pédagogiques, formations, réunion des responsables, info zoom, soirée des bénévoles, soirées thématiques des parents...), l'ACEPP permet une mise en réseau et est un soutien et un lieu de ressources incontournable dans les domaines financier, administratif et pédagogique.

Il permet de rompre l'isolement dans lequel peut se retrouver un établissement d'accueil et d'être au fait des nouvelles réglementations et des évolutions contextuelles.

### **b) L'école et le SIGS**

La Sappeyrlipopette, les écoles maternelle et élémentaire et le SIGS (Syndicat Intercommunal de Groupement Scolaire gérant l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs) du village sont dans un même ensemble de bâtiments.

Ces différentes entités offrant des services complémentaires pour les familles des villages du Sappey et de Sarcenas, collaborer ensemble prend tout son sens.

La quasi-totalité des enfants accueillis à La Sappeyrlipopette font leur rentrée à l'école ensemble. De ce fait, même si la proximité des lieux favorise la connaissance des différents espaces, une préparation à la scolarisation s'impose et se fait par l'organisation conjointe par l'école et la crèche de visites de l'école et de rencontres avec les enseignant-es en fin d'année scolaire.

Afin de profiter d'un espace plus grand que le jardin de la crèche, les enfants utilisent la cour de l'école lorsque les élèves n'y sont pas, notamment le matin et pendant les vacances scolaires.

La participation de la crèche au PEDT (Projet Educatif De Territoire) porté par le SIGS permet de travailler différentes thématiques (comme l'alimentation, l'égalité filles - garçons) dans une continuité éducative propice à l'intérêt des enfants.

La Sappeyrlipopette collabore avec le cuisinier de la cantine afin de partager les connaissances relatives aux recommandations nutritionnelles nationales et leur actualisation.

Cette collaboration, de par l'évaluation au plus près des quantités nécessaires permet aussi de limiter le gaspillage.

### **c) La Bonne Fabrique**

Lieu associatif multiforme implanté dans le village et visant à favoriser les rencontres et les échanges et à développer la dynamique de village, la Bonne Fabrique met à disposition



une salle de travail et propose un café des parents et des soirées thématiques sur l'enfance et l'éducation.

La Sappeyrlipopette, de par son adhésion à cette association et la communication sur ses événements en lien avec la petite enfance, soutient ce lieu. Elle utilise la salle de travail pour différentes réunions et entretiens.

Afin de proposer une offre complémentaire et de planifier les événements de façon judicieuse, il serait bien que La Sappeyrlipopette collabore avec la Bonne Fabrique dans l'organisation de soirées thématiques.

#### **d) Le CRPE**

La Sappeyrlipopette fait partie du réseau Collectif Ressources Petite Enfance basée en Chartreuse. La participation à ce collectif permet à la crèche de bénéficier du prêt de malles de jeu et de la mutualisation de professionnelles intervenant dans le champ culturel (spectacle, ateliers cirques, poterie...).

#### **e) La bibliothèque**

Une personne bénévole intervenant au sein de la bibliothèque du village y accueille un groupe d'une dizaine d'enfants et leur comte des histoires sur un rythme d'une semaine sur 6 en moyenne. Cette régularité permet de créer du lien entre la personne accueillante et les enfants. A cette occasion la crèche emprunte des livres ce qui diversifie l'offre pour les enfants.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1 - Présentation de la Sappeyrlipopette</b>	<b>p. 1</b>
1-1 L'historique	p.1
1-2 Le fonctionnement	p.1
a) Gouvernance de l'association	
b) L'encadrement de la crèche	
1-3 Les missions	p.3
1-4 Le territoire	p.3
<b>2 - Projet social et de développement durable</b>	<b>p.5</b>
2-1 Préambule	p.5
2-2 - Missions sociales	p.6
a) L'accueil des personnes en situations de handicap	
b) La conciliation vie familiale et vie professionnelle	
c) La lutte contre la précarité et pour l'égalité de chances	
2-3 Missions environnementales	p.7
2-4 Ancrage local	p.7
2-5 Partenariats et interactions	p.8
a) Partenaires financiers	
b) Partenaires métiers de la petite enfance	
c) Partenaires locaux	
<b>3 - Projet d'accueil</b>	<b>p.11</b>
3-1 Prestations d'accueil	p.11
a) Capacité d'accueil	
b) Types d'accueil	
c) Jours et heures d'ouverture	
3-2 Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique	p.12
3-3 Compétences professionnelles	p.12
a) L'équipe de direction	
b) L'équipe éducative	
3-4 Actions en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation	p.14
<b>4 - Projet éducatif</b>	<b>p.15</b>
4-1 Les valeurs de La Sappeyrlipopette	p.15
4-2 La bientraitance	p.15

4-3 Le développement de l'enfant	p.16
4-4 Les relation entre les professionnelles et les parents	p.18
4-5 La structure	p.19
<b>5 - Projet pédagogique</b>	<b>p.21</b>
5-1 Accueil et accompagnement des enfants	p.21
a) Relations enfants - professionnelles	
Bienveillance / Sécurité physique et psychique / Les stéréotypes /	
Le langage / Observations	
b) Le quotidien	
L'adaptation / Le repas / Le sommeil / Les doudous et sucettes / Le portage /	
c) Lieu d'éveil et de socialisation	
Jeu libre / Activités proposées / Chambre sensorielle /	
Ce que le jeu apporte aux enfants / Motricité libre / Prise de risques /	
Eveil artistique et culturel /	
d) La nature comme valeur pédagogique	
Le plaisir / Le système immunitaire / Un contact continu - la temporalité / La motricité /	
L'oralité / La socialisation / Les vêtements / La créativité / L'extérieur à l'intérieur / Des	
projets à suivre / La posture professionnelle	
5-2 Relations parents-professionnelles	p.35
a) Avant l'arrivée	
b) L'adaptation	
c) La relation parents - professionnelles au quotidien	
Les temps de transmission /	
L'accompagnement lors de besoins spécifiques /	
La participation des parents dans la vie de la crèche	
5-3 La structure	p.38
a) Une structure éco-responsable	
b) Un environnement beau et sain	
c) Les professionnelles	
5-4 Les partenariats	p.40
a) L'ACEPP 38	
b) L'école et le SIGS	
c) La Bonne Fabrique	
d) Le CRPE	
e) La bibliothèque	